

REGLEMENT PARTICULIER

CIRCUITS JEUNES

2026 – 2027

SOMMAIRE

1. Objet et objectifs
2. Domaine d'application
3. Références
4. Définitions
5. Descriptions détaillées
 - a. participation
 - b. inscriptions
 - c. tableaux
 - d. confection des poules
 - e. convocations
 - f. forfaits
 - g. autorité
 - h. tenue
 - i. scorer
 - j. réci

1. Objet et objectifs du circuit jeune

Le présent règlement a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles doivent se dérouler les Circuits Jeunes (CJ) dans le comité départemental de Meurthe et Moselle.

Il précise les modalités d'inscription, de participation et de qualification.

Le CJ a pour objectifs de

- Faire connaître la compétition à tous les joueurs
- Fidéliser les jeunes à la pratique du badminton et à la compétition
- De le rendre accessible à tous les jeunes

2. Domaine d'application

Les modalités du présent règlement sont exclusivement destinées à cette compétition.

3. Références

Guide du Badminton : principes sportifs

Guide du Badminton : règlement général des compétitions

Guide du Badminton : tenues vestimentaires et publicités

Guide du Badminton : statut du joueur.

4. Définitions

CJ : circuit jeune

CODEP : Comité Départemental

CDJ : Commission Départementale Jeunes

CRA : Commission Régionale d'Arbitrage de la région Grand Est

CRJ : Commission Régionale Jeunes

ICD : Championnat Interclubs Départemental

ICR : Championnat Interclubs de la région Grand Est

ICN : Championnat Interclubs National

InterCODEP : championnat Grand Est des Comités Départementaux JEUNES de Badminton

LGEBaD : Ligue Grand Est de Badminton

TIJ : Trophée Interrégionaux Jeunes

TNJ : Trophées Nationaux Jeunes

RGC : Règlement Général des Compétiti

5. Descriptions détaillées

a. participation

Le circuit jeunes est une compétition officielle de niveau « Promotion ».

Le CJ est ouvert aux jeunes joueurs de la LGEBaD licenciés à la FFBaD, seront acceptés en priorité les jeunes joueurs issus du Codep 54.

Sont exclus de la compétition :

- Tout jeune faisant parti d'un pôle Espoir
- Tout jeune faisant parti d'un pôle France
- Tout jeune évoluant dans une compétition de niveau « Excellence » ou « Elite » sauf si le jeune est inscrit dans une catégorie d'âge supérieure à la sienne au CJ (un TRJ n'étant pas considéré comme une compétition de niveau « Excellence » ou « Elite »)
- Tout jeune participant à l'ICN.

b. Incriptions

Les responsables jeunes de chaque club devront inscrire leurs joueurs par l'intermédiaires du portail <http://www.badnet.org> via le compte badnet du club.

Le logiciel badnet sera utilisé lors de chaque journée pour la confection des tableaux et la diffusion des classements.

Seuls les joueurs, possédant une licence en règle auprès de la FFBaD le jour de l'inscription, pourront être inscrits.

Un joueur pourra être inscrit dans une catégorie d'âge supérieure à la sienne, mais jamais l'inverse. La catégorie d'inscription peut, en revanche, être différente d'une journée à une autre.

Les inscriptions seront closes le mardi précédent la compétition à 17h30.

Les frais d'inscriptions par joueur est de 10 euros.

c. tableaux

La compétition comprend 17 tableaux :

	SH	SD	D (intergenre)
Juniors	X	X	X
Cadets	X	X	X
Minimes	X	X	X
Benjamins	X	X	X
Poussins	X	X	X
Minibad	S (intergenre)		X

Les catégories d'âge sont celles définies par la FFBaD (Guide de Badminton – Statuts des joueurs). Il faut un minimum de 3 joueurs par tableau pour que le tableau soit joué.

d.Confection des poules

Chaque étape se déroulera en poules de 3 joueurs en général, parfois 4 selon le nombre de joueurs inscrits dans chaque catégorie (exceptionnellement 5 dans le cas d'une poule unique).

Les poules sont confectionnées à partir du classement individuel (CPPH) des joueurs.

Afin de limiter le nombre de rotation à 4 voici les formules qui seront proposées en fonction du nombre d'inscrits

Nbre d'inscrits dans la catégorie	Formule mise en place
3	Poule unique de 3
4	Poule unique de 4
5	Poule unique de 5
6	2 poules de 3 avec classement intégral (1er la poule A vs 1er de la poule B, 2eme de la poule A vs 2eme de la poule B)
7	1 poule de 3 et 1 poule de 4 avec classement intégral (le 4eme de la poule 4 ne joue pas de matchs de classement)
8	2 poule de 4 avec classement intégral
9	1 poule de 4 et 1 poule de 5
A partir de ce nombre le nombre d'inscrit sera un mélange des formules ci-dessous	
10	Formule à 4 joueurs inscrit + formule à 6 joueurs
11	Formule à 4 joueurs inscrit + formule à 7 joueurs
12	2 x formule à 6 joueurs
13	Formule à 6 joueurs + formule à 7 joueurs
14	1 formule à 6 joueurs et 1 formule à 8 joueurs
15	1 formule à 8 joueurs et une formule à 7 joueurs
16	2 x formule à 8 joueurs
17	1 formule à 7 joueurs + 1 formule 6 joueurs + 1 formule 4 joueurs
18	3 x formule à 6 joueurs
19	1 formule à 7 joueurs + 2 formules à 6 joueurs
20	2 formules à 6 joueurs et 1 formule à 8 joueurs

Avec ce raisonnement il n'y a que 2 situations où les joueurs se retrouvent à effectuer 5 rotations dans la salle c'est le cas à 5 joueurs et le cas à 9 joueurs. Cette réorganisation sera priorisé, cependant, l'organisateur se réserve le droit de changer la formule si le découpage n'est pas cohérent avec le niveau des joueurs.

e.convocations

Les premières convocations seront diffusées, au plus tard le jeudi précédent la compétition à 14h00, aux responsables jeunes des clubs qui seront responsables de leur diffusion auprès des jeunes.

L'heure de convocation devra être strictement respectée. Un joueur en retard de plus de 15 mn, par rapport à son heure de convocation sera déclaré « absent » et ne pourra pas participer à la compétition. Le Juge Arbitre pourra toutefois décider d'accepter le joueur à participer si son retard n'a pas d'impact sur le déroulement normal de la compétition.

Tous les joueurs d'une même poule seront convoqués à la même heure.

f.forfaits

Les clubs ou parents doivent communiquer par mail ou téléphone les forfaits de leurs joueurs au responsable de la compétition. Le délai à respecter est le vendredi précédent l'étape, avant midi. Si le délai est respecté, les forfaits annoncés ne nécessitent pas de justificatif.

g.autorité

La compétition est régie par les règlements de la FFBaD en vigueur. Elle est placée à chaque étape sous l'autorité d'un juge-arbitre approuvé par la Commission Régionale d'Arbitrage.

Les matchs sont auto-arbitrés et scorés, mais peuvent être arbitrés par des officiels si le JA le décide.

Qu'ils soient arbitrés ou non, toute intervention extérieure est interdite en dehors des arrêts de jeu autorisés, à 8 points et entre les sets (deux conseillers maxi par joueur).

En particulier, les entraîneurs, spectateurs et parents ne doivent pas s'immiscer dans les matchs en cours, même en cas de différends entre les joueurs.

Seul le JA pourra intervenir. Il pourra exclure du plateau sportif, voire de la salle toute personne qui aura eu un comportement non conforme au règlement ou qui refusera de s'y conformer.

h.tenue

Une tenue réglementaire est demandée, la règle étant dictée par le Guide du Badminton – Principes sportifs – tenues vestimentaires et publicités.

Il appartient au JA seul de décider si une tenue est correcte ou non. Les clubs devront en informer leurs joueurs. Le joueur ne se présentant pas en tenue sportive (ex jean pantalon,) ne pourra pas participer à la compétition.

i.récidives

En cas de manquements répétés aux différents points du règlement précités, un joueur pourra être exclu définitivement des CJ de la saison 2026-2027.